



Au fil de l'eau

Bulletin d'information du conseil municipal n°114

▪ **DECES**

- **Marius PRADELS** le 21/08/2015 (né le 15/08/2015)
- **Georges ROSSI** le 23/09/2015

Nous exprimons nos sincères condoléances à leurs familles.

▪ **MARIAGES**

- **Colette DEUMIER et Franck AUGUSTE** le 29/08/2015

Nous leur présentons tous nos vœux de bonheur.

▪ **ECOLE**

À l'occasion de la rentrée scolaire, les 55 écoliers ont découvert leurs deux nouveaux professeurs des écoles : la directrice **Séverine PELUD** en charge de 29 élèves de CM2 et **Patrice PASTUREL** en charge de 26 élèves de CE2-CM1.

▪ **ELECTIONS REGIONALES**

Les élections régionales auront lieu le dimanche 6 décembre 2015 pour le premier tour, et le dimanche 13 décembre 2015 pour le second tour si nécessaire.

Les jeunes qui auront 18 ans avant le 6 décembre seront inscrits d'office par l'INSEE et pourront donc voter.

A Gauré, le bureau de vote sera ouvert de 8 heures à 18 heures.

▪ **AGENT SOCIAL**

L'agent social **Véronique GASC**, employé par les communes de Bonrepos-Riquet, Gauré, Lavalette, Saint Marcel Paulel et Verfeil, effectue des visites régulières chez les personnes âgées isolées leur apportant compagnie, soutien et aides diverses.

Sa mission pour rompre l'isolement des personnes âgées et isolées rencontre une totale adhésion et s'inscrit dans le devoir prioritaire des communes à l'égard des aînés.

Pour tout renseignement, s'adresser à la mairie de Gauré.

▪ **TIMBRES FISCAUX**

Le site timbres.impots.gouv.fr permet notamment à un usager d'acheter en ligne un timbre fiscal électronique pour l'obtention d'un passeport.

▪ **PHOTOS**

La municipalité recherche des photos de la commune pour décorer les murs de son secrétariat. Si vous souhaitez apporter votre contribution, merci de les déposer en mairie sous format numérique ou papier. L'impression sera prise en charge par le secrétariat.

▪ **NOUVEAUX HORAIRES LIGNE 81 RESEAU ARC-EN-CIEL**

La fiche des horaires est disponible à la mairie et sur le site internet du conseil départemental de la Haute-Garonne.

	Lun Mar Mer Jeu Ven	Lun Mar Mer Jeu Ven	Mer
Gaure (Village)	06:49	08:29	14:09
Gaure (Mairie)	06:51	08:31	14:11
Balma (Gramont)*	07:10	08:50	14:30

	Mer	Lun Mar Mer Jeu Ven	Lun Mar Mer Jeu Ven
Balma (Gramont)*	12:45	16:45	18:25
Gaure (Village)	13:02	17:02	18:42
Gaure (Mairie)	13:04	17:04	18:44

Les services ne sont pas assurés les jours fériés.

* : Correspondance avec le métro ligne A